

FCN 014089/2AP 23 C - MYSLA

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA

COMMUNE DE MEYOMESSALA

CELLULE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

P.O Box : 43 meyomessala  
Phone : 699.90.96.13/674.92.52.17  
Fax (+237) 22.28.90.04



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

MEYOMESSALA SUBDIVISION

MEYOMESSALA COUNCIL

INTERNAL MANAGEMENT UNIT  
OF ADMINISTRATIVES CONTRACTS

P.O Box : 43 meyomessala  
Phone : 699.90.96.13/674.92.52.17  
Fax (+237) 22.28.90.04

DECISION D'ATTRIBUTION N° 005/2023/DA/RS/DDL/C-CMYS/CIGAMP/CIPM/ DU 12 AVR 2023  
SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°02/AONO/RS/DDL/C-MYSLA/CIGAMP/CIPM/MT/2023 DU 21/02/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA  
COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO REGION DU SUD

Lot 1 : ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A  
L'ECOLE PUBLIQUE DE MBE'ELONE.

FINANCEMENT BIP

EXERCICES : 2023.

IMPUTATION 57 15 102 01 641826 523314 426

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA**  
*/THE MAYOR OF MEYOMESSALA COUNCIL*

Vu la constitution;

Vu la loi N°2004/017, du 22 juillet 2004, portant orientation de la décentralisation

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2012/076 du 8mars 2012, modifiant et complétant certaine dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004, portant code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000206/A/MINDEVEL/ du 05 MARS 2020, constatant l'élection des Maire et adjoints au Maire, dans la Commune de Meyomessala, Département du Dja et Lobo, Région du Sud ;

Vu la Décision N° 00000433/CAB/MINMAP du 18 juin 2019, portant nomination de Madame FOUMANE AKAME née MENGUE MBOZOZA Marie, aux fonctions de présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, placée auprès de la commune de Meyomessala ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVR 2022 du 19 juin 2012 relative à l'application du code des Marchés ;

Considérant les travaux effectués par la commission interne de passation des marchés publics placée auprès de la Commune de Meyomessala, ainsi que les procès verbaux y afférents.

**DECIDE**

**ARTICLE 1.** Est déclaré adjudicataire et attributaire de la lettre commande relative à l'appel d'offre suscité d'un montant prévisionnel de douze millions cinq cent quatre vingt quinze mille huit cent treize (12 595 813) Francs CFA Toutes Taxes Comprises l'entreprise ci-après désignées :

ENTREPRISE	INTITULE DU PROJET	MONTANT CORRIGE TTC	DELAI
ETS CHRIST FABRICIO FOS BTP TEL : 6 77 408 306/ 6 97 74 42 73 BP : 18 EBOLOWA N° de registre de commerce : RC/YAO/2022/A/2368 N°Contribuable : P06717539387E	ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBE'ELONE.	(11 697 233) onze millions six cent quatre vingt dix sept mille deux cent trente trois FCFA	3 mois

**ARTICLE 2.** Le responsable de l'entreprise ETS CHRIST FABRICIO FOS BTP, est invité à se présenter au CIGAMP de la Commune de Meyomessala, pour le retrait de son contrat.

**ARTICLE 3.** La présente décision, sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

12 AVR 2023

Meyomessala, le \_\_\_\_\_



**Le MAIRE**  
MAITRE D'OUVRAGE

*Christian Meliame Mou'ou*

OPIE

D/MINMAP/DL/SGMA

D/MINTP

RMP/SUD/EBWA

PM/MYSLA

3/MYSLA

FICHAGE

IRONO/ARCHIVE